Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 59 (1908)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et qui reste moins chargé que ses collègues, en communes et en forêts, pourra être occupé le tiers de l'année, à des travaux forestiers ne concernant pas son arrondissement.

Tout autant de points à l'actif de la loi actuelle qui constitue un réel progrès et dont le canton de Soleure peut se féliciter.

Des 5 arrondissements, 3 étaient sans titulaire, ensuite de la mort de M. Gyr, du départ de M. Lier et de l'augmentation du nombre des agents cantonaux. L'élection de ces derniers est entre les mains du peuple soleurois et celui-ci le 2 février, a procédé aux élections suivantes: Arrond.

I^{er}: électeurs 6344, votants 2726; M. Glutz-Graff élu par 2619 suffrages.

III^{me}: ", 5143, ", 2369; M. Otto Furrer ", ", 2305 ", IIII^{me}: ", 3833, ", 2047; M. P. Meier ", ", 1999 ",

M. Glutz-Graff était jusqu'ici assistant de la station de recherches, à Zurich; M. Furrer, ancien inspecteur forestier du I^{er} arrond. tessinois, remplissait provisoirement les fonctions de forestier de l'ancien II^{me} arrondissement, et M. Meier était adjoint à l'inspection des forêts de la ville de Winterthour.

Zoug. La loi forestière du 18 janvier 1908 passe actuellement par le délai référendaire qui expirera le 23 mars prochain. Nous reviendrons plus tard sur les modifications apportées par la nouvelle législation.



Bibliographie

Ouvrages reçus.

Etude sur la pénétrabilité des arbres forestiers par les projectiles des armes à feu, par M. J. Demorlaine, Inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts. Extrait des comptes-rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montauban, 1902.

Fixation des dunes, par le même. Extrait des comptes-rendus, etc. Congrès de Paris 1900.

Mitteilungen der Schweiz. Zentralanstalt für das forstliche Versuchswesen. Herausgegeben vom Vorstande derselben. Arnold Engler, Professor am Politechnikum in Zürich. IX. Band. Ertragstafeln für die Fichte und Buche der Schweiz, von Ph. Flury, Adjunkt der forstlichen Versuchsanstalt. Avec 1 carte et 7 tables lithographiques. Zurich. Editeur Fäsi et Beer, VIII 289 et 55 pages. gr. 8°.

La station centrale des recherches forestières, vient de publier le IX^{me} volume de ses comptes-rendus. Celui-ci contient uniquement les tables de production de l'épicéa de la plaine et des basses montagnes de la Suisse et celles du hêtre. Cet énorme travail, attendu avec impatience par les praticiens, est en grande partie l'œuvre de M. Flury qui s'y est consacré de tout cœur depuis de nombreuses années déjà. L'apparition de ces tables est un

événement auquel le "Journal forestier suisse" est heureux de consacrer les reflexions qui vont suivre.

On peut, il est vrai, considérer toute la question des tables de production avec un certain scepticisme, comme on le fait du reste pour tout ce qui a trait à de pareilles recherches. Et l'on peut de prime abord arguer qu'elles n'ont plus aujourd'hui l'intérêt d'autrefois, puisque les seuls peuplement étudiés, sont les peuplements de futaie équienne purs et normaux, de moins en moins à l'ordre du jour. Mais, on ne saurait cependant contester la grande valeur de ces tables; au point de vue scientifique d'abord, puis qu'elles contribuent à nous faire connaître les lois générales du développement des peuplements; au point de vue pratique aussi, car elles peuvent être utilisées dans la pratique journalière de la statique forestière, de l'estimation et des aménagements, puisque, entre autres services, on leur demande de connaître avec quelque exactitude quel est eu égard aux éléments fixes de la production, et à l'âge d'exploitabilité adopté, le matériel ligneux normal d'une forêt donnée.

L'étude du développement des peuplements exige des observations de longue haleine et faites avec beaucoup d'esprit de suite, dans une vue d'ensemble. Elle doit forcément débuter dans les peuplements de la futaie dont nous venons de parler. Comment procèdera-t-on pour cela?

Prenons, par exemple, les lois du développement du volume. "On choisira dans la région ou l'on veut faire l'étude, des peuplements de l'essence considérée qui soient entièrement assimilables entre eux et ne diffèrent que par l'âge. Ils devront avoir crû en même sol, sous le même climat, avoir été traités exactement de même etc. On déterminera leur âge et leur volume. On tracera ensuite sur une feuille de papier deux axes de coordonnées et on portera en abscisses les âges, en ordonnées les volumes. On obtiendra ainsi une série de points qui se trouveront dans une zone plus ou moins étroitement délimitée et qui permettront de tracer, avec plus ou moins de précision, une ligne unique qui indiquera, par sa forme, comment, dans les conditions où l'on s'est placé, le volume varie avec l'âge.

Ceci suppose que les peuplements sont identiques à l'âge près. Or il est impossible d'être certain de cette identité. En effet, on n'a découvert aucun critérium des qualités productives d'une station forestière. Il n'existe aucun moyen de mesurer la fertilité d'un sol de façon à pouvoir identifier deux sols, même voisins. En matière de forêts, le sol ne donne des récoltes qu'à de longs intervalles et l'importance de ces récoltes est influencée par tant de circonstances étrangères au sol qu'il est à peu près impossible de qualifier se sol avec précision en se basant sur sa production. Nous restons donc sans moyen de nous assurer de l'identité de deux stations quant à leur sol. On pourrait presque en dire autant des conditions du climat local, si variables d'un point àl'autre. En somme les conditions de station (sol et climat réunis) échappent à la mesure.

A cette cause d'incertitude s'en ajoute une autre qui n'est pas moindre. Il faudrait, pour que la méthode soit bonne que tous les peuplements considérés aient été traités dans le passé exactement de même. De plus, ils ne devraient avoir été modifiés pas aucun accident; c'est-à-dire, ils devraient être entièrement normaux. Or, il est impossible de connaître le passé des peuplements quelque peu âgés et tel qui paraîtra normal a pu subir, dans le passé, des influences qui ont profondément altéré ses éléments.

Il résulte de là que le cubage des peuplements d'âge divers, mais supposé identiques à tous les autres points de vue ne renseigne qu'assez vaguement sur la loi d'évolution naturelle du volume dans un peuplement unique. Une certaine part d'imagination, de fantaisie, entre nécessairement dans le tracé des courbes obtenues par le procédé que nous venos d'exposer....*

Une autre difficulté réside dans la détermination avec une exactitude suffisante, du volume sur pied des peuplements étudiés. On n'échappe aux conséquences de l'imprécision des cubages que par la multiplication des opérations; ainsi faisant, les erreurs accidentelles s'atténuent lorsque le nombre des peuplements devient excessivement grand. Il faut donc un grand nombre de places d'essais qui sont l'objet de nombreux inventaires.

Nous tenions à rappeler ces faits. Car ce qui nous reste à dire des tables de production de la station suisse, prouveront leur supériorité par rapport à tant d'autres et nous donnera un critère de leur valeur.

Le IX° volume des comptes rendus comprend 4 parties principales: la première traite de la façon dont les tables ont été mises sur pied; la deuxième et la troisième nous donnent les tables de production de l'épicéa et du hêtre; la quatrième résume les résultats obtenus et la manière de les utiliser dans la pratique. Enfin, dans une étude annexée à l'ouvrage, M. Flury traite de la répartition des tiges dans les différentes classes de diamètre.

Tous ceux qui de près ou de loin, et ils sont nombreux, ont contribué à mener à bien les recherches de la station, seront de notre avis: ces tables de rendement sont basées sur des observations et sur un matériel, qui réduisent bien souvent à néant, les doutes dont nous venons de parler. Il a fallu, en effet, plus de 20 ans pour rassembler ces matériaux et, chose essentielle, l'auteur, M. Flury, a constamment travaillé d'après les mêmes idées directrices, dans les mêmes vues d'ensemble. Il a donné à son travail un cachet de sincérité qui ne saurait lui être contesté. Notre sylviculture nationale peut se féliciter d'avoir mis sur pied une œuvre d'une pareille valeur.

Les champs d'essais, au nombre de 366 se répartissent comme suit:

Esence	Plaine	Préalpes	Jura	Total
Epicéa	127	57	31	215
Hêtre	75	33	33	141
Totaux	202	90	64	356

Elles ont été inventoriées tous les 5 ans et les cubages on été effectués par la méthode précise utilisée par les stations de recherches.

Ces tables de rendement offrent donc toutes les garanties que l'on peut désirer. Elles permettent de suivre dans leurs détails certaines lois de l'évolution des différentes grandeurs, hauteur, diamètre, volume, nombre de tiges, etc., que l'on a considérées. Elles permettent d'étudier les peuplements dans leurs variations avec l'âge et la station; elles arrivent à confirmer et à développer d'une façon scientifique, certaines lois que l'on supposait jusqu'ici. Pour ne citer qu'un exemple, elles démontrent le rendement plus élevé de l'épicéa en montagne, preuve indéniable du caractère de cette essence, descendue arti-

^{*} On sait combien l'étude du développement des peuplements a passionné depuis fort longtemps, les écrivains forestiers allemands. Ceux de nos lecteurs de langue française qui voudront suivre cette question, la trouveront résumée d'une façon magistrale, dans les denx ouvrages classiques de M. le professeur Huffel, "Les arbres et les peuplements forestiers" (paru en 1893) et "Economie forestière tome deuxième" (paru en 1905), auquel nous empruntons la citation ci-dessus.

ficiellement dans les stations les plus basses du pays et des erreurs de culture commises à son sujet.

Une grande partie de nos lecteurs possèdent sans doute les comptesrendus de la station, ce qui nous dispense d'entrer dans les détails. Grâce au matériel énorme rassemblé dans ces tables, celles-ci judicieusement employées nous donnent des renseignements précieux pour la pratique et pour l'étude théorique des lois générales du développement des massifs. Ces lois s'appliquent, il est vrai, à des peuplements normaux; elles nous permettent de calculer le matériel ligneux normal d'une forêt, aux différentes étapes de son existence. Mais qu'est-ce qu'un peuplement normal? Comment, dès lors est-il possible d'appliquer ces chiffres à la réalité? Où trouverons-nous le critère des conditions de station qui nous permette d'employer avec sécurité les tables de production des peuplements types? Il ne s'agit pas, à vrai dire, de peuplements normaux puisque ceux-ci sont des peuplements qui se sont développés sans que ni l'homme, ni les animaux, ni les météores, n'aient modifié l'évolution naturelle de leurs éléments! Il s'agit de peuplements types, donnant dans les conditions observées, le rendement maximum en matière; il faudra donc en déduire la production des massifs observés. Tout autant de questions que vont se poser les praticiens et dont M. Flury examine soigneusement la solution.

Encore un dernier point, pour finir. On l'a dit avec raison: il n'est guère de culture où l'exemple agisse d'une manière aussi favorable qu'en sylviculture; mais il n'en est guère ou l'exemple soit aussi difficile à donner, grâce au terme nécessaire à toute opération forestière. On connaît l'influence des éclaircies sur le développement d'un peuplement; on sait jusqu'à quel point ces opérations convenablement faites peuvent augmenter le taux d'accroissement du volume du boisé principal. Toutes les expériences pratiques nous montrent en effet que ce taux augmente dans des proportions parfois énormes par l'éclaircie. Mais, que de préjuges n'existe-t-il pas encore à ce sujet? Or, est-il besoin de rappeler l'influence des places d'essais, réparties un peu partout dans le pays et montrant d'une manière palpable, les bienfaits de cette opération? Et, à ce point de vue déjà, les travaux de la station ont agi de la façon la plus heureuse, sur l'avenir de nos forêts.

La station de Zurich commence ses recherches dans le domaine plus complexe de la forêt jardinée. Après quoi ce sera le tour du pâturage boisé? La façon dont-elle vient de s'acquitter de sa tâche, dans la forêt régulière nous est un sûr garant du soin qu'elle apportera à ce nouveau problème, combien plus difficile à résoudre et les praticiens peuvent en toute confiance, attendre le résultat de ses travaux.

Decoppet.

Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier, page 22.

Prix des bois en janvier/février 1908. A. Bois sur pied.

(Exploitation à la charge du vendeur, mesurage sur écorce.)

Berne, Forêts communales, XVIº arrondissement, Delémont.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 18 et 23 cm.)

Commune de Pleigne. Le Truchet (transport jusqu'à la gare de Soyhières fr. 5) 170 sap. à 4,5 m³ par plante, fr. 26; 200 hêtres à 2 m³ par plante, fr. 25.

— Commune de Movelier. La Joux (à la gare de Soyhières fr. 5) 200 sap. à 2,5 m³